

Association des Amis du Musée Historique du Sénégal à Gorée



Compte Rendu des Assemblées Générales du samedi 30 janvier 2010

L'Association des Amis du Musée Historique du Sénégal (AAMHIS) existe depuis trente ans (Assemblée constitutive le 17 décembre 1979) et juridiquement depuis plus de vingt-six ans (récépissé n° 04038/Mi INT/DAGAT du 13 juillet 1983). En sommeil pendant de longues années, elle a été réactivée en 2008. La précédente Assemblée Générale ordinaire s'était tenue le 24 janvier 2009. Elle a élu pour deux ans (2009-2010) un bureau ainsi constitué :

Président d'Honneur : Iba Der THIAM
Président : Pierre ROSIERE
Vice-présidente : Rokhaya FALL SOKHNA
Secrétaire général : Cyr DESCAMPS
Secrétaires généraux adjoints : Ismaïla CISS et Elsa GUIRAUDOU
Trésorier : Bernard KHAYAT
Trésorier adjoint : Ibrahima THIAM

Les membres et sympathisants ont été convoqués le 30 janvier 2010 à une Assemblée Générale extraordinaire, suivie d'une Assemblée Générale ordinaire. Ces réunions se sont tenues dans les locaux d'Eiffage-Sénégal mis à disposition par son Président-Directeur Général Gérard Sénac.

*
* *

Présents

Mansour AW, Cyr DESCAMPS, Françoise DESCAMPS, Amadou Tahirou DIAW, Bernard KHAYAT, Baye Souley LY, Saliou MBAYE, Moctar NDIAYE, Xavier RICOU, Pierre ROSIERE, Moustapha SENE, Youssouph SIDIBÉ, Seydou Madani SY, Ibrahima THIAM.

Représentés

Abdoulaye CAMARA, Joseph-Roger de BENOIST, Ismaïla CISS, Marie-José CRESPIEN, Moussa DIOUF, Fatima FALL, Rokhaya FALL SOKHNA, Ibrahima Augustin GUEYE, René GUILLOT-PINGUE, Yves INGENBLEEK, Guy JAY, Alexis MANGA, Saliou MBAYE, Amadou MBODJI, Maguette NDIAYE, Serge PAJOT, Jocelyne PERILHOU, Mamadou Ibra SALL, Augustin SENGHOR, Mady SEYDI, Méthiour SEYE, Yves THILMANS, Abdoulaye TOURÉ, Jeanine VAN-CRAEN.

*
* *

Assemblée Générale extraordinaire

AAMHIS - Musée Historique Gorée (Sénégal) - tél (221) 33 842 77 60
< aamhisgoree@gmail.com >

Elle s'est tenue à partir de 11 h 15 avec un seul point à l'ordre du jour : la modification des statuts, selon l'article 10 de ces statuts.

Un tour de table permet à chaque participant de se faire connaître.

Le Président salue la présence de membres qui ont fait l'effort de se déplacer, comme le recteur Seydou Madani Sy venu de Saint-Louis et M. Saliou Mbaye malgré des problèmes de santé, et remercie le maire de Gorée, maître Augustin Senghor qui, empêché, s'est fait représenté par M. Moctar Ndiaye. Il remercie le directeur général d'Eiffage-Sénégal, M. Gérard Sénac, qui met de nouveau à notre disposition une salle du magnifique siège de son entreprise à Bel-Air.

Il passe ensuite la parole au Secrétaire Général, qui rappelle que la question du toilettage des statuts a été évoquée lors de la précédente A.G., et que les membres ont reçu un exemplaire des statuts avec les modifications proposées par le Bureau.

Celles-ci ont pour but d'alléger certaines procédures et de tenir compte des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Les propositions sont les suivantes :

Art. 1 : Le siège est fixé à Gorée, au Musée Historique.

Art. 2 : L'Association coordonne les efforts pour la *maintenance* (et non l'aménagement) du Musée.

Art. 4 : Suppression de la nomination automatique, de par leur fonction, des membres d'honneur.

Art. 5 : Suppression du parrainage pour l'admission des membres.

Art. 6 : Dans le Conseil, ajout du *représentant de la Mairie de Gorée*, et suppression du BAMH.

Art. 7 : Choix du lieu de l'A.G. par le Bureau. Convocations par notifications individuelles.

Art. 9 : Pour les ressources, ajout des *ventes d'ouvrages ou d'objets produits par l'Association*.

Après discussion, ces propositions - ainsi que certaines rectifications de formulation - sont adoptées à l'unanimité. Un exemplaire des statuts ainsi toilettés est joint au présent compte-rendu et communication sera faite au Ministère de l'Intérieur.

L'Assemblée Générale extraordinaire prend fin à 11 h 45.

*
* *

Assemblée Générale ordinaire

Le Président rappelle les points à l'ordre du jour : le rapport moral, le rapport financier et la fixation de la cotisation, la définition d'un programme d'actions et des questions diverses.

Dans le **rapport moral**, il faut noter que le Bureau de l'AAMHIS a été reçu par M. Papa Ndiaye, Directeur de l'IFAN Ch.A.Diop le 7 février 2009, en présence du Conservateur M. Abdoulaye Touré. Après un large échange de vues, il a été admis que le produit de la vente des ouvrages publiés dans la ligne éditoriale du Musée, sans soutien financier de l'Institut, serait considéré comme une ressource propre de l'Association, gérée par celle-ci en accord avec le Directeur de l'IFAN et le Conservateur du Musée.

Le 30 avril 2009, le Bureau, élargi à plusieurs membres dont M. Al Housseynou Ndiaye, architecte du Palais, a procédé à la visite du Musée puis a tenu sur place une réunion de travail. Une note technique a ensuite été rédigée par M. Ndiaye. La réhabilitation présentait un caractère d'urgence,

dans la perspective du FESMAN prévu initialement en décembre 2009. La date ayant été repoussée, cela donne un délai pour trouver les financements nécessaires.

Quelques travaux de maintenance ont néanmoins été exécutés par les membres de l'Association, en particulier la remise à neuf des cartels dans la salle n° 8 (Résistances).

En septembre, est paru le 9^e ouvrage posthume de Thilmans, et le 6^e publié dans la ligne éditoriale du Musée. Intitulé *Marsouins et Joyeux au Sénégal (1830-1880). Des troupes blanches en Afrique noire*, il est préfacé par J.C. Rufin, de l'Académie Française, et signé par Guy Thilmans et Pierre Rosière. Avec ses 210 p. et un cahier de 8 planches en couleur, il complète la trilogie consacrée aux débuts de l'armée coloniale. Publié grâce à l'aide financière de la famille Thilmans, le produit de sa vente ira sur le compte de l'Association.

*
* *
*

Le trésorier Bernard Khayat établit ensuite un **rapport financier**. Lors de la précédente A.G., l'Association avait en compte 300 000 CFA provenant d'un sponsor, M. Racine SY. Et une somme de 1 024 500 CFA, provenant de la vente des ouvrages, était en dépôt dans le coffre du Musée, en attente d'affectation. Les décisions prises le 7 février 2009 ont permis de mettre 700 000 CFA sur le compte bancaire de l'Association et de conserver le reliquat en liquide. Ultérieurement, le compte bancaire a dû être soldé, les agios étant disproportionnés par rapport aux sommes en dépôt.

Les **rentrées** encaissées par l'Association en 2009 sont les suivantes :

6 cotisations de soutien	371 000	
16 cotisations ordinaires	97 500	
Total		468 500 F CFA

Vente de livres au Musée :	1 290 660	
en Librairie	379 050	
au CRDS	408 000	
Total		2 067 710 F CFA
Reliquat 2008		1 324 500 F CFA
Total recettes		3 870 710 F CFA

Les **sorties** ont :

Agios bancaires	119 390	
Dépenses diverses	50 610	
Total sorties		170 000 F CFA

Solde 3 700 710 F CFA

Le Bureau attire l'attention sur deux généreux donateurs : M. Dominique Marragonis qui a donné une très importante cotisation de soutien et le Père Joseph-Roger de Benoist, qui a fait don d'un lot de l'ouvrage « Histoire de Gorée » dont il est le co-auteur pour qu'il soit vendu au bénéfice exclusif de l'Association. Ces deux amis du Musée ont été nommés membres d'honneur dans une précédente réunion du Bureau.

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

*
* *
*

L'Assemblée reconduit ensuite le montant de la cotisation annuelle, fixée à 5 000 F CFA ou 10 €. Elle peut être majorée (cotisation de soutien) et doit être versée avant le 31 mars (art. 9 des statuts).

Programme d'actions pour l'année 2010

Un travail urgent consiste à rétablir ou aménager plusieurs vitrines et panneaux muraux, comme celui des traites transsahariennes et orientales dans la salle 9 (Esclavage).

La ligne éditoriale du Musée s'est enrichie en 2009 d'un nouveau titre et, dans l'année qui commence, trois ouvrages posthumes de Guy Thilmans sont en préparation. Le premier, intitulé *Les premières navigations néerlandaises à la côte africaine* est en cours d'achèvement. L'ambassade des Pays-Bas à Dakar a accepté de participer à son financement, et S.E. Johannes Gunivortus Jensing, ancien ambassadeur et historien, doit en écrire la préface.

Le second est intitulé *Les Sénégalais dans la Grande Guerre*. Outre une étude originale sur le recrutement et le problème du statut des recrues, citoyens ou sujet, il comportera la transcription d'une centaine de lettres de Tirailleurs, des instituteurs formés à l'École Normale de Saint-Louis, qui fournissent un témoignage particulièrement émouvant sur la contribution des troupes noires à la victoire de 1918. Le troisième est le t. 3 de la *Protohistoire du Sénégal*, consacré aux Amas Coquilliers, et prendra place – comme les deux premiers tomes – dans les Mémoires de l'IFAN.

Il faut d'ores et déjà prévoir la réédition des ouvrages qui vont être épuisés. La brochure intitulée *Informations sur l'Esclavage* qui a eu du succès vu son thème général et son faible prix est à programmer en premier ; le fichier a été saisi sous Xpress et les illustrations améliorées grâce à Pierre Rosière. Un tirage de 1 000 exemplaires peut être envisagé. Par ailleurs, une traduction en anglais est en cours, et son édition doit être considérée, elle aussi, comme prioritaire.

À propos des publications, une activité importante de l'Association pour sa bonne santé financière, un effort va être porté sur la diffusion et il est demandé aux membres résidant au Sénégal mais aussi à l'étranger de faire des suggestions pour l'améliorer.

*
* *

Concernant le Musée lui-même, M. Moctar Ndiaye nous informe que la municipalité est en train de programmer l'aménagement de la Place de l'Europe, dont le bâtiment du Musée constitue l'extrémité nord. Il convient donc de tenir compte de diverses contraintes, la plus importante, aux dires du personnel du Musée, étant l'évacuation des eaux d'hivernage, celles-ci provoquant chaque année de gros dégâts. L'Association n'est pas directement partie prenante dans ce problème aux fortes incidences financières, mais peut contribuer à améliorer la situation. Une séance de travail avec le conservateur du Musée et les responsables municipaux permettra de préciser les tâches des membres qui voudraient s'impliquer.

*
* *

Lors de ses premières années d'existence, l'AAMHIS a eu pour tâche principales de rencontrer des sponsors (Organismes et personnes privées, ambassades et organismes publics...) susceptibles d'aider financièrement l'aménagement du Musée. Cela avait été rappelé par notre trésorier, le docteur Bernard Khayat, lors de la précédente Assemblée Générale. Il convient pour le Bureau de reprendre son bâton de pèlerin pour trouver de nouveaux concours.

Un projet est proposé par le Secrétaire Général, celui d'un « Centre de Documentation » qui porterait le nom de Guy Thilmans. Basé dans le Musée où deux salles (F et G du plan général) sont disponibles, il rassemblerait les archives et la bibliothèque du chercheur belge créateur du Musée, et pourrait accueillir d'autres dons. À ce centre bien matériel serait associé un centre virtuel, c'est-à-dire un site internet où seraient mis en ligne une documentation actualisable en permanence, et des travaux publiés ou inédits, au premier rang desquels figureraient ceux de Thilmans.

Cyr Descamps pense que l'on pourrait caler sur le dixième anniversaire du décès de Guy Thilmans (13 décembre 2011) une manifestation où ce Centre serait inauguré. À cette manifestation, dont il faudra définir la nature, seraient invitées des membres de la famille Thilmans, au premier rang desquels son frère Guy grâce à qui douze ouvrages posthumes auront pu, à cette date, sortir des presses. En concertation avec la direction de l'IFAN-Ch.A.Diop et le conservateur du Musée, ce

projet pourrait être précisé dans les mois qui viennent, si possible avant juin. Cela permettrait de solliciter le concours de l'Ambassade de Belgique et de la Délégation Wallonie-Bruxelles.

Questions diverses

Le Bureau fait part de la demande des secrétaires généraux adjoints Ismaïla Ciss et Elsa Guiraudou d'être déchargés de leur fonction, tout en restant membres de l'Association. Le Bureau les remercie pour leur aide lors du redémarrage de l'Association, et présente ses condoléances attristées à Ismaïla dont la famille vient d'être endeuillée. Lors d'une réunion qui a suivie l'A.G. le Bureau, aux termes de l'art. 6 des statuts, a coopté M. Mansour Aw pour occuper les fonctions de secrétaire général adjoint jusqu'aux prochaines élections.

*
* *

Avant de clôturer la réunion, le Président donne la parole au Recteur Seydou Madani Sy. Celui-ci fait état de la visite approfondie du musée à laquelle il a procédé avant l'hivernage, et renouvelle ses encouragements à l'AAMHIS, dont il est membre d'honneur, pour aider le Conservateur et le personnel du Musée Historique à faire de celui-ci un haut-lieu de la conservation et de la diffusion des connaissances sur l'Histoire du Sénégal. M. Mansour Aw se fait l'interprète de tous les participants pour exprimer l'admiration et la reconnaissance que suscite la carrière du premier Recteur africain de l'UCAD, ancien ministre, ancien médiateur de la République.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13 h et distribue aux participants des cadeaux d'entreprises offerts par Eiffage-Sénégal. M. Gérard Sénac est, à nouveau, vivement remercié.

La secrétaire de séance,

Françoise DESCAMPS